

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 13.10.2006

revue le : 13.10.2006

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** *AH Plus Paste B*
- **Emploi de la substance / de la préparation:** *matériau d'obturation canalaire*
- **Producteur/fournisseur :**
DENTSPLY DeTrey GmbH
De-Trey-Str. 1
D-78467 Konstanz
GERMANY
- **Tel.:** +49-7531-583-0
Fax: +49-7531-583-104
- **Service chargé des renseignements :**
 - *Departement Analytical Research / Research & Development for technical information*
 - *Departement Marketing & Sales for distribution of the safety data sheets*
- **Renseignements en cas d'urgence :** +49-7531-583-0

2 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description :**
Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

- **Composants dangereux:**

CAS: 113506-22-2	N,N'-Dibenzyl-5-oxanonandiamin-1,9	Xn, Xi; R 22-36/37/38	2,5-10%
CAS: 768-94-5 EINECS: 212-201-2	amantadine	Xn, Xi; R 22-36/37/38	2,5-10%

- **Indications complémentaires :** *Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.*

3 Identification des dangers

- **Principaux dangers:** *néant*
- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**
Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- **Système de classification :**
La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

- **Remarques générales :** *Aucune mesure particulière n'est requise.*
- **après inhalation :** *Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.*
- **après contact avec la peau :** *En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.*
- **après contact avec les yeux :** *Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.*
- **après ingestion :**
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment
Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** *Jet d'eau à grand débit.*

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 13.10.2006

revue le : 13.10.2006

Nom du produit: AH Plus Paste B

(suite de la page 1)

- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

- **Les précautions individuelles:** Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Mesures pour la protection de l'environnement :**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines
- **Méthodes de nettoyage/récupération :** Recueillir par moyen mécanique.
- **Indications supplémentaires :**
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :** Produit exclusivement réservé à l'usage dentaire.
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Respecter les précautions habituelles en travaillant avec des produits chimiques.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Ne conserver que dans le fût d'origine
- **Indications concernant le stockage commun :** non nécessaire
- **Autres indications sur les conditions de stockage :** Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés

8 Limitation d'exposition et protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Équipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire :** Ne pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- **Protection des mains :**
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux :** Lunettes de protection.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 13.10.2006

revue le : 13.10.2006

Nom du produit: AH Plus Paste B

(suite de la page 2)

· **Protection du corps** : Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales.**

Forme :	pâteux
Couleur :	blanc
Odeur :	caractéristique

· **Modification d'état**

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	non déterminé

· **Point d'inflammation:** non applicable

· **Auto-inflammation :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.

· **Densité :** non déterminée

· **Solubilité dans/miscibilité avec**

l'eau :	insoluble
----------------	-----------

10 Stabilité et réactivité

· **Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· **Réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse connue

· **Produits de décomposition dangereux :** gaz/vapeurs irritants

11 Informations toxicologiques

· **Toxicité aiguë :**

· **Effet primaire d'irritation :**

· **de la peau :** Le produit non polymérisé peut être irritant sur la peau chez certaine personne.

· **des yeux :** Effet d'irritation.

· **Sensibilisation :**

En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par contact avec la peau.

· **Indications toxicologiques complémentaires :**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est pas soumis à une obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

· **Indications générales :**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 13.10.2006

revue le : 13.10.2006

Nom du produit: *AH Plus Paste B*

(suite de la page 3)

13 Informations relatives à l'élimination

- **Produit :**
- **Recommandation :**



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** *Evacuation conformément aux prescriptions légales.*

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique):**
- **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :** -
- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux) :**
- **Classe IMDG :** -
- **Polluant marin :** Non
- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :**
- **Classe ICAO/IATA :** -

15 Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE :**
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques
Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV "
" = la Réglementation sur les Produits dangereux
- **Identification particulière de certaines préparations :**
Contient: TCD-diamin. Peut déclencher une réaction allergique.
- **Prescriptions nationales :**
- **Classe de pollution des eaux :**
Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

La fiche de données de sécurité jointe couvre les dangers et les mesures devant être prises lorsque des quantités importantes de produit sont libérées, par exemple en raison d'accidents pendant le transport ou le stockage.

Pour les quantités de produit typiquement utilisées dans la pratique clinique, l'information nécessaire pour un usage et un stockage sûr du produit est fournie dans la notice au produit.

- **Phrases R importantes:**
22 *Nocif en cas d'ingestion.*
36/37/38 *Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.*
- **Service établissant la fiche technique :** *Analytical Research*
- **Contact :** *HotLine for urgent technical support: +49-7531-583-333*